



LE CAYLAR
- Hérault -







LE CAYLAR en LARZAC 4 et 5 JUILLET 2015



« Tous au Larzac... »

La commission cycliste de l'Hérault, en partenariat avec les clubs locaux, est ravie d'organiser, pour la première fois de son existence, le Championnat National FSGT de cyclisme sur route dans ce beau village de Le Caylar en Larzac.

Ensemble, par avance nous vous souhaitons la bienvenue, nous vous attendons nombreux, et nous espérons que cet évènement vous permettra de réaliser une partie de vos rêves sportifs tout en découvrant un paysage fabuleux, car le cyclisme est un formidable sport qui possède le plus grand terrain de jeu.

Je remercie tous nos partenaires qui ont su nous faire confiance et qui soutiennent notre action d'intérêt public et sportif.

Mes remerciements vont aussi aux Maires et leurs adjoints ainsi qu'aux élus locaux qui ont accueilli notre projet avec enthousiasme et nous ont apporté leur soutien technique et logistique.

Je n'oublie pas non plus les représentants de la Fédération Nationale, du comité Départemental, d'Hérault Sport et tous les bénévoles qui œuvrent depuis des mois pour organiser cette manifestation.

Il ne restera plus que la météo nous gratifie d'un soleil radieux, commun à cette époque de l'année, et cette fête sera grande !

Jean-Marc BEAUMONT















SITUATION:

Porte de l'Hérault sur le Larzac, la commune de Le Caylar en Larzac, 450 habitants, en Languedoc Roussillon, bénéficie d'un climat sec, froid l'hiver, mais pouvant être très chaud l'été.

Située à 43 kilomètres au Sud de Millau, 70 kilomètres au Nord Ouest de Montpellier et 80 kilomètres au Nord de Béziers, elle est, entre autres, accessible par l'autoroute gratuite A75 (hormis le passage du viaduc de Millau pour ceux qui viennent de la partie Nord de la France).

La mer, à Agde, Marseillan, Palavas, Sète, Valras (après ou avant la course !), se situe aux environs de 100 kilomètres, dont 80 d'autoroute.

(Attention au radar, justifié mais particulièrement friand pour les "étourdis", à la sortie du tunnel du Pas de l'Escalette!)

Pour accéder à Le Caylar par l'autoroute A75 :

Dans le sens Nord Sud, sortie numéro 49, dans le sens Sud Nord, sortie numéro 50





Où SEJOURNER PENDANT CE CHAMPIONNAT.

Dans la grille ci-dessous des adresses internet qui vous permettent d'accéder aux sites susceptibles de vous convenir.

SEJOURNEZ EN LODEVOIS & LARZAC Accès Office de tourisme	http://tourisme-lodevois-larzac.fr
SEJOURS EN CAMPING Accès Google Maps	www.google.fr/maps/search/camping@43.8 304381,3.43.65503,11z
SEJOURS EN GITES Accès Google Maps	www .google.fr/maps/search/gites@43.8358 866.3.3108942,11z
SEJOURS EN HOTELS Accès Google Maps	www.google.fr/maps/search/hotels@43.835 8866,3.3108942,11z/data=!3m1!4b1
SEJOURS EN CHAMBRES d'HOTES Accès Google Maps	www.google.fr/maps/search/hotels/@43.835 8866,3.3108942,11z/data=!3m1!4b1

Informations organisation:

Longueur grand circuit = 14,900 kilomètres Longueur circuit CLM = 23.4 kilomètres

APPEL DES COUREURS : 15 minutes avant le départ.

Les épreuves du samedi:

La remise des maillots provisoires et des bouquets se fera sur le podium après l'arrivée et après le départ.de l'épreuve suivante.

Les maillots et coupes aux trois premiers de chaque catégorie et prix d'équipes seront remis le Samedi 18 h 30 lors de la réception officielle.

Les épreuves du dimanche:

Idem que samedi.

Les maillots et les coupes aux trois premiers de chaque catégorie des épreuves du dimanche et prix d'équipe seront remis le dimanche à 18 h au cours de la cérémonie de clôture.

Le Programme des courses

VENDREDI 3 JUILLET 2015	
15 heures/19 heures	Accueil des participants
	Remise des dossards
18 heures 30	Réunion d'information



Le Programme des courses (suite)

SAMEDI 4 JUILLET 2015			
7 heures / 18 heures	Remise des dossards		
O houses	Contre la montre par équipes		
8 heures	23.4 kilomètres		
10 hourse 20	Anciens		
10 heures 30	4 tours de circuit = 59,6 kilomètres		
10 heures 32	Féminines		
To fleures 32	4 tours de circuit = 59,6 kilomètres		
	Cadets		
10 hauraa 20	4 tours de circuit = 59,6 kilomètres		
12 heures 30	Cadettes		
	2 tours de circuit = 29,8 kilomètres		
	Minimes		
10 hourse 20	Garçons 3 tours de circuit = 44,7 kilomètres		
12 heures 32	Filles 2 tours de circuit = 29,8 kilomètres		
	Départ neutralisé pour les minimes		
10.1	Ecole de vélo (Sprint et Jeux)		
13 heures 30	Ecole de vélo- cyclo cross.		
14 heures 30	Espoirs		
	6 tours de circuit = 89,4 kilomètres		
	Juniors		
	5 tours de circuit = 74,5 kilomètres		
18 heures 30	Réception des podiums de la journée		



Le Programme des courses (suite et fin)

DIMANCHE 5 JUILLET 2015	
7 heures / 12 heures	Remise des dossards
8 heures	Vétérans
	6 tours de circuit = 89,4 kilomètres
10 heures 30	Ecole de vélo (épreuve sur route)
11 heures	Super vétérans
	5 tours de circuit = 74,5 kilomètres
13 heures	Remise des récompenses Ecole de vélo
14 heures	Seniors
	7 tours de circuit = 104,3 kilomètres
18 heures	Réception finale et podiums de la journée



Le village de Le Caylar en Larzac

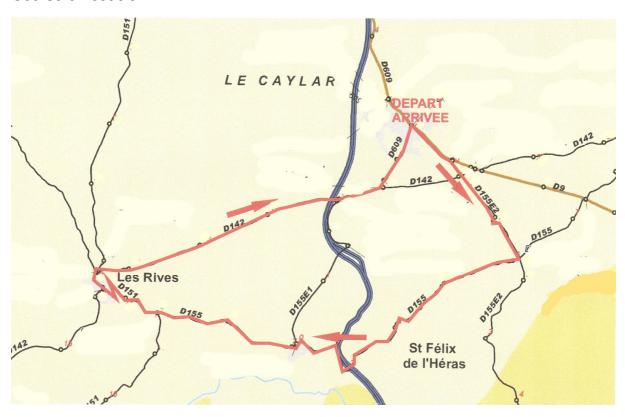


- 1. Ligne de départ des courses
- 2. Distribution des dossards
- 3. Remise des récompenses
- 4. Parking
- 5. Parking camping-cars
- 6. Jeux enfants- cour de l'école-



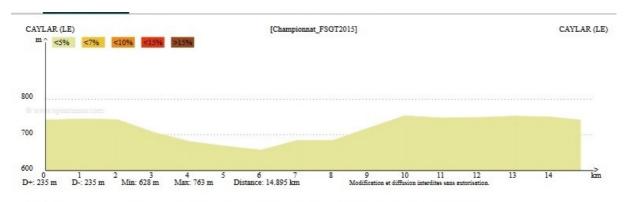
Le tracé des parcours

Course en boucle :



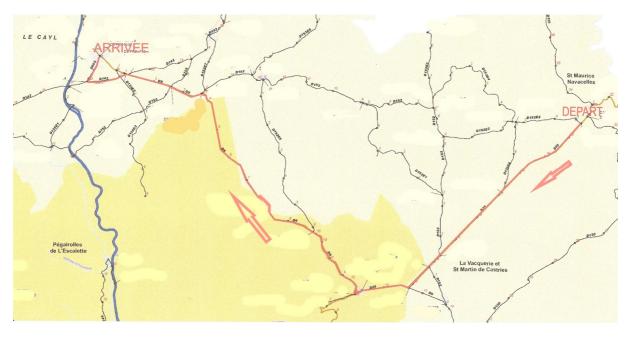
Profil grand circuit:

DISTANCE: 14.900 KM



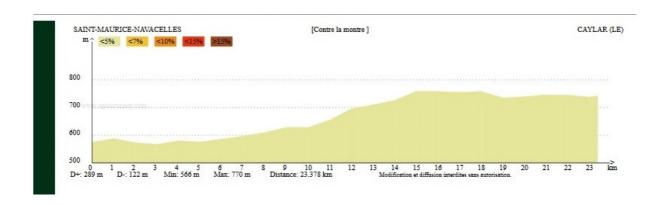


Contre la montre :



Profil contre la montre :

DISTANCE: 23.400 KM





Pour m'alimenter

SAMEDI MIDI 10H30 / 14H30

Carottes râpées, Cuisse de poulet grillé, Riz, Fromage, Tarte aux pommes

SAMEDI SOIR 20H SOIREE FESTIVE

Crudités, Aligot, Saucisse, Fruit, Gâteau

DIMANCHE MIDI 10H30 / 14H30

Salade composée, Sauté de porc à la crème, Coquillettes, Fromage, Crème au rhum.

Le repas comprend une entrée, un plat et un fromage + eau et un verre de vin pour les adultes.

Adresse du club					
Demandeur					
Téléphone portable	Téléphone travail				
Email	· · ·				
	Nombre Repas	Prix repas	Nombre Pepas	Prix repas	
JOUR	adulte	adulte	enfant	enfants*	A régler
Samedi midi		14,00		10,00	
Samedi soir		15,00		11,00	
Dimanche midi		14,00		10,00	
TOTAL DU					
LES REPAS SONT A PAYER AVEC LA COMMANDE.					
A DEFAUT DE PAIEMENT JOINT, LA COMMANDE N'EST PAS HONOREE.					
Chèque libellé "Commission cycliste FSGT34"					
Adresser votre commande à Jean Marc BEAUMONT, Mas Lavayre, 34700 LE BOSC					
AVANT LE 15 Juin 2015,					
* Prix enfant = 12 ans et moins					

Règlement du Championnat National F.S.G.T. de Vélo Route 2015

Le label "Champion National" est accordé à partir du moment où au moins dix Comités se sont engagés, et désigne le Champion National. En dessous, le label de "Critérium National" est attribué. Pour les catégories Minimes Filles et Cadettes sont regroupées avec leurs catégories respectives. Chaque catégorie sera récompensée.

Pour les féminines : Un maillot à la première des moins de 40 ans (Junior, espoir, sénior) et un maillot à la première des + de 40 ans et sans aucune condition relative au nombre de participantes

Qualification

Ces Championnats sont ouverts aux adhérents dont la licence FSGT a été validée avant le 02 avril 2015 et répartis dans les catégories d'âges suivantes :

- Minimes (F/G) né(e)s en 2001 et 2002 - Cadet (te) s né(e)s en 1999 et 2000 - Juniors nés en 1997 et 1998 - Espoirs nés entre 1993 et 1996 nés entre 1976 et 1992 - Seniors nés entre 1966 et 1975 - Vétérans - Super Vétérans nés entre 1956 et 1965 - Anciens nés en 1955 et avant nées en 1998 et avant - Féminines

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Chaque épreuve sera limitée à 200 coureurs. Chaque Comité ne pourra pas engager plus de 3 équipes de 5 coureurs dans chaque course. Chaque Comité pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter le jour du Championnat si un coureur titulaire est absent).

- * -Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter régional de la saison en cours, ou a trois (3) épreuves Vélo F.S.G.T. (hors championnats fédéraux) entre le 1^{er} juin de l'année précédente et la date limite de clôture des engagements a ce fédéral.
- * -Chaque coureur doublement licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à douze (12) épreuves Vélo F.S.G.T. huit (8) pour les minimes et les cadets (hors championnats fédéraux) dont un championnat départemental ou régional ou inter régional de la saison en cours entre le 1^{er} juin de l'année précédente et la date limite de clôture des engagements a ce fédéral.
- * -Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C.en 2015 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et 400 points (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2014 ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2015.
- * -De même, tout coureur (H ou F) ayant été classé élite ou 1^{er} catégorie à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou ayant marqué + de 200 points au cours des 2 dernières saisons ne sera pas admis.
- * -Voir règlement national Article 15

LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR A LA FEDERATION AVANT LE 11 JUIN 2015. Seuls seront enregistrés ceux validés par le Comité du coureur, accompagnés du règlement financier.

Tenue vestimentaire

Chaque coureur d'un même Comité devra revêtir un maillot identique par catégorie, dans la mesure du possible. Les Champions départementaux et régionaux sur route devront revêtir leur maillot distinctif.

Matériel

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. les caméras installées sur celui-ci est interdite.
- Les développements maximum seront de 7,01 m pour les Minimes garçons et filles et de 7,62 m pour les Cadets et cadettes.
- Les boyaux devront être parfaitement collés.
- L'utilisation de toute sorte de matériel et de roues est autorisée. Les embouts de guidon devront être obturés, les vélos à assistance électrique et vélo couché sont interdits.
- Les adaptateurs sont interdits.

Prise des dossards

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dûment remplie avec : la photo, la signature du coureur, le contrôle médical et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique prière de fournir un justificatif) dont la validation devra être garantie par le Comité ou l'affiliation a été prise. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence. La prise des dossards est close 30 mn avant le départ de l'épreuve.

Déroulement des épreuves

Les distances pour chaque épreuve seront adaptées au profil du circuit et de l'ordre de:

40 0 I----

*	Minimes	=	40,0 km
*	Minimes Féminines	=	30,0 km
*	Cadets	=	60,0 km
*	Cadettes	=	30,0 km
*	Juniors	=	80,0 km
*	Espoirs	=	90,0 km
*	Seniors	=	100,0 km
*	Vétérans	=	80,0 km
*	Super Vétérans	=	70,0 km
*	Anciens	=	60,0 km
*	Féminines	=	60,0 km

L'appel des coureurs se fera nominativement et 15 minutes avant l'heure de départ.

L'ordre des départs se fera Champion sortant, Champions Inter Régionaux et Régionaux, Départementaux le cas échéant (pour les comités qui ne sont pas regroupé en région), Comité organisateur, puis les autres Comités par équipe de 5 coureurs suivant l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat de CNAV.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous concurrents retardés, ceux-ci se verront classer à leur place.

Seuls les véhicules suivants seront autorisés sur le circuit : voiture ouvreuse, directeur de course, voiture dépannage échappés, voiture commissaire derrière peloton (prise des coureurs lâchés), voitures neutres de dépannage, trois véhicules de dépannage. Un numéro d'ordre sera attribué lors de la réunion d'information.

Pour toutes les épreuves, chaque Comité ayant une voiture de dépannage devra fournir un commissaire qui prendra place dans un autre véhicule.

Véhicule premiers secours, voiture balai. Tous ces véhicules seront en liaison radio avec le podium d'arrivée.

Changement de matériel

Le changement de roue et de vélo est autorisé sur toute la longueur du circuit et entre équipiers.

Ravitaillement

Le ravitaillement sera autorisé durant la durée de chaque épreuve dans une seule zone fixée par les organisateurs. Il se fera exclusivement par piétons sur le côté droit de la chaussée.

Récompenses fédérales

Le Champion National se verra remettre le maillot de Champion Fédéral, et médaille fédérale aux trois premiers.

Le vainqueur du Critérium National se verra remettre un écusson qu'il devra porter sur son maillot de route et médaille distinctive aux trois premiers.

Un challenge avec le label "Champion National par équipe" sera remis sur trois coureurs dans chaque épreuve. Les équipes de cinq coureurs seront désignées au moment des engagements qui concourront pour ce prix d'équipe (le Comité n'ayant engagé que trois coureurs pourront bien sûr participer à ce prix d'équipe).

Echauffements

Les échauffements sont interdits sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Le passage sur la ligne d'arrivée est interdit lors du déroulement d'une épreuve et sera passible de sanction.

Sanctions

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension d'UN AN du Comité du coureur concerné.

Réclamation

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des Comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo

de la F.S.G.T.

14-16 Rue de SCANDICCI

93508 PANTIN CEDEX

Règlement du Championnat National 2015 F.S.G.T. Contre la Montre par Equipes de 4 coureurs

Qualification

Ces Championnats sont ouverts aux adhérents FSGT dont la licence à été validée avant le 2 avril 2015. Les équipes peuvent être composées de coureurs des catégories d'âges suivantes :

- Juniors
- Espoirs
- Seniors
- Vétérans
- Super Vétérans
- Anciens
- Féminines senior (l'équipe peut être composée de plusieurs comités)
- * -Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter régional de la saison en cours, ou a trois (3) épreuves Vélo F.S.G.T. (hors championnats fédéraux) entre le 1^{er} juin de l'année précédente et la date limite de clôture des engagements a ce fédéral.
- * -Chaque coureur doublement licencié (homme ou femme) devra justifier la participation à douze (12) épreuves Vélo F.S.G.T. huit (8) pour les minimes et les cadets (hors championnats fédéraux) dont un championnat départemental ou régional ou inter régional de la saison en cours entre le 1^{er} juin de l'année précédente et la date limite de clôture des engagements a ce fédéral.
- *-Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2015 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et 400 points (pour les femmes) au classement national de cette fédération établi à la fin de la saison 2014 ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2015.
- * -De même, tout coureur (H ou F) ayant été classé élite ou 1^{er} catégorie à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou ayant marqué + de 200 points au cours des 2 dernières saisons ne sera pas admis.
- * -Voir règlement national Article 15

Chaque Comité peut engager le nombre d'équipes de 3 ou 4 coureurs qu'il désire. Le nombre maximum d'équipes admises au départ est de 25 (vingt cinq).

LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR A LA FEDERATION AVANT LE 11 JUIN 2015. Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.

Toute équipe n'atteignant pas le nombre minimum de trois coureurs pourra s'engager auprès de la Fédération, qui la complètera avec une autre se trouvant dans le même cas.

Tenue vestimentaire

Chaque coureur d'une même équipe devra revêtir un maillot identique (club ou comité).

Matériel

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. <u>Les caméras sur les casques sont interdites</u>.
- L'utilisation de toute sorte de matériel et de roues est autorisée, de même que les guidons de triathlètes et les prolongateurs. Son interdit les vélos a assistance électrique.

Déroulement des épreuves

- L'ordre des départs se fait par tirage au sort. Il est affiché la veille de la course dans le local de retrait des dossards et à la réunion d'information.
- Les équipes s'élancent de 3 en 3 minutes.
- Le Comité vainqueur l'année précédente partira en dernière position.
- L'absence d'une équipe ne change pas l'horaire général des départs.
- Si une équipe est en retard, elle pourra partir mais son temps comptera depuis l'horaire initialement fixé.
- Les coureurs doivent impérativement rouler sur le côté droit de la chaussée.
- Il est interdit à toutes les équipes rejointes par une concurrente de se mettre à moins de 25 mètres du dernier coureur de celle qui vient de la doubler.
- Le temps est pris sur le 3^{ème} coureur franchissant la ligne d'arrivée.

Changement de matériel

Le changement de roues et de vélo est autorisé sur toute la longueur du circuit et entre équipiers .Il se fait sur le côté droit de la chaussée, à l'arrière du dernier coureur de l'équipe.Les voitures suiveuses sont autorisées, elles se trouvent impérativement à au moins 10 mètres derrière le dernier coureur de l'équipe. Elles roulent feux de croisement allumés.

Récompenses fédérales

Chaque équipier champion se verra remettre une écharpe et la médaille fédérale. Les 2^{ème} et 3^{ème} équipes recevront une médaille.

Sanctions

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraîne la disqualification de l'équipe.

Réclamation

Toute réclamation devra être adressée par écrit dans un délai de 15 jours après le Championnat au siège de la fédération, à l'adresse suivante :

Commission National des Activités Vélo F.S.G.T.

14-16 Rue de Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX